

*Dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028 et à la révision de la Stratégie Régionale pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (SRESRI) 2020-2030, le Président du Conseil régional a saisi le CESER du Grand Est sur deux sujets. Le premier concerne **les leviers pour encourager les entreprises à innover**, la Dépense Intérieure de R&D des entreprises régionales n'est que de 0,73% du PIB. Le second est relatif aux **leviers pour accompagner éventuellement la mise en œuvre d'une territorialisation plus grande de l'enseignement supérieur**. Les deux avis constituent les contributions du CESER au SRDEII et à la SRESRI qui s'ajoutent à la contribution au SRDEII du CESER du 10 novembre 2022.*

L'innovation des PME industrielles

Contexte et constats

Enjeu central pour soutenir la compétitivité économique et l'export dans un contexte concurrentiel international, l'innovation est également une condition indispensable à la réindustrialisation des territoires, à la mise en œuvre des transitions écologiques et numériques et à l'amélioration des réponses aux besoins de santé. Pour le CESER, l'innovation est l'un des principaux leviers du renforcement de la souveraineté industrielle, technologique et énergétique. Toutefois, la région présente une performance modérée dans ce domaine. Si la région présente de bons résultats en matière d'innovation « hors R&D », les efforts de R&D des entreprises sont très insuffisants. Pour le CESER, il s'agit d'une fragilité importante du territoire à laquelle il faudra remédier pour accroître le niveau d'innovation incrémentale et de rupture des industries régionales.

Préconisations & Recommandations

Diffuser une culture de l'innovation dans les entreprises

L'incertitude et le risque sont inhérents à l'innovation. Elle porte en elle la nécessité d'accepter les erreurs et échecs qui agissent comme un frein à son développement. Insuffler une culture de l'innovation dans les PME industrielles est un défi important qui implique de susciter la prise de conscience que la réussite à long terme induit nécessairement des échecs.

Le CESER recommande de sensibiliser les PME aux enjeux de l'innovation, à la nécessité d'adopter des stratégies incluant un volet innovation et à l'intérêt de faire évoluer leurs organisations vers des formes « apprenantes ». La sensibilisation doit également porter sur les politiques RH et l'intérêt de recruter de jeunes docteurs.

Faciliter les relations et synergies entre les acteurs de la R&D et les entreprises

Bien que la densité des acteurs de la R&D et de l'innovation constitue un atout en raison de la diversité des compétences technologiques qui maillent le territoire, le CESER estime que l'écosystème demeure complexe et peu lisible pour les entreprises, ce qui peut décourager des initiatives, et ce, malgré des avancées réalisées depuis la mise en œuvre du SRDEII 2017-2021.

Le CESER recommande de référencer, en détaillant leurs spécialités, toutes les structures en capacité d'apporter aux entreprises de l'ingénierie technique ou financière dans le domaine de l'innovation et de mettre en place une labellisation « Grand Est » de ces acteurs.

Faciliter l'accès aux financements dédiés à la RDI des PME

Les diverses aides publiques à la R&D et à l'innovation sont des incitations financières indispensables pour stimuler l'innovation. L'ensemble des aides de l'Union Européenne, de l'Etat ou du Conseil régional forme un ensemble complexe et peu lisible, en particulier pour les entreprises peu habituées à mener un projet d'innovation.

Le CESER préconise de mettre en place une stratégie de communication ambitieuse tournée vers tous les acteurs de l'innovation et de conforter les missions d'accompagnement à l'ingénierie financière pour les PME industrielles.

La territorialisation de l'enseignement supérieur

Contexte et constats

Répondre à la contrainte de l'éloignement pour les étudiants et à l'enjeu économique de disposer sur place d'une main-d'œuvre formée sont les principaux arguments mis en avant pour défendre la territorialisation de l'enseignement supérieur. Pour autant, la territorialisation tous azimuts n'est pas efficiente, les projets ne doivent pas être simplement des investissements d'image, ils doivent fédérer un large réseau d'acteurs (établissements d'enseignement secondaire et supérieur, des centres de recherche, des entreprises, des pôles de compétitivité, ...) autour des particularités du territoire. Pour le CESER, il est également nécessaire de dépasser le discours de quelques responsables politiques locaux conduisant à dire « il ne faut pas que les talents quittent mon territoire » en encourageant la mobilité et en remettant les étudiants au cœur des politiques.

Préconisations & Recommandations

La mobilité et l'orientation, véritables enjeux pour favoriser l'accès au plus grand nombre à l'Enseignement Supérieur

Il est regrettable que pour certains jeunes la mobilité reste un frein majeur à une orientation choisie et non subie. Le CESER rappelle que l'accompagnement est un enjeu d'équité et de qualité pour une orientation choisie sur tous les territoires (urbains et ruraux). La Région doit, en matière de mobilité comme d'orientation, mettre en œuvre les moyens, notamment humains, pour permettre un accompagnement efficient qui conduira à une véritable appropriation des dispositifs.

Le CESER préconise au Conseil Régional de revisiter ses dispositifs d'aide à la mobilité des étudiants afin de prendre en compte leurs besoins et attentes.

L'importance de l'expérience de vie étudiante

Outre la qualité du cursus proposé et la réputation de l'établissement, les jeunes sont particulièrement attentifs à la qualité de vie sur place. L'un des problèmes récurrents rencontré par les étudiants, qui ne peut d'ailleurs être totalement décorrélé des enjeux de mobilité, reste celui du logement.

Le CESER préconise à la Région de mener des actions en faveur du logement public étudiant tout en impulsant et en coordonnant les politiques locales en la matière.

La nécessaire mise en place d'une politique globale efficiente

Au-delà des questions de forme et d'investissement, ne peuvent être occultées les questions de coûts de fonctionnement et d'efficience des moyens alloués.

Le CESER préconise à la Région de piloter un travail en synergie avec tous les acteurs (Région, Rectorats, Universités, grandes écoles, écoles spécialisées, CFA, collectivités locales ...) pour disposer d'une vision globale mais aussi prospective sur l'ensemble des formations post-bac, y compris les BTS et l'offre en apprentissage.



Virginie WILLAIME

Vice-présidente du CESER
Présidente du Comité de coordination
« SRDEII-SRESRI »